



## Contrat de travaille avec un visa touristique

Par **mika123**, le **30/04/2013** à **13:15**

bonjour,  
j suis en France depuis 3 mois et j possède un visa touristique;  
j trouvé une société qui peut m 'empocher mais il parer qu' il est impossible de travailler avec un visa touristique ou changer ce visa touristique en un visa de travaille meme avec une promesse d'embauche!! quoi faire?????????????  
j besoin de vous conseille et s' il ya un moyen de changer mon statut!!  
merci par avance

Par **amajuris**, le **30/04/2013** à **13:41**

bjr,  
la réponse est dans votre question le visa touristique ou visa court séjour n'est pas fait pour travailler et il est limité à 3 mois.  
cdt

Par **mika123**, le **30/04/2013** à **14:10**

re bonjour,  
quoi faire pour changer cette situation svp!!  
merci

Par amajuris, le 30/04/2013 à 20:25

bjr,

demandez un titre de séjour qui vous permette de travailler mais votre métier doit figurer dans les métiers sous tension en France.

et une promesse n'engage à rien.

n'oubliez pas qu'il y a 26 millions de personnes sans travail dans l'Union européenne.

cdt